

1. Identification

Identificateur de produit	Georgia-Pacific® Heavy Duty Industrial Hand Cleaner
Liste de produits	Georgia-Pacific® Heavy Duty Industrial Hand Cleaner (3L) SKU 44627 Georgia-Pacific® Heavy Duty Industrial Hand Cleaner (1.5L) SKU 44629 Georgia-Pacific® Heavy Duty Industrial Hand Cleaner (1.5L) GP6254 Georgia-Pacific® Heavy Duty Industrial Hand Cleaner (100mL) GP6292
Autres moyens d'identification	Aucune.
Usage recommandé	Nettoyant à usage industriel pour les mains conçu pour enlever les salissures moyennes à tenaces comme les lubrifiants, le diesel, le liquide de freins, le ciment et autres graisses et souillures.
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Fabricant	
Nom de la société	Fabriqué pour: Georgia-Pacific Consumer Products LP
Adresse	133 Peachtree Steet, NE Atlanta, GA 30303
Téléphone	Information technique : 866.435.5647 Demande FS : 404.652.5119
Courriel	MSDSREQ@GAPAC.com
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC- No de téléphone d'urgence : 800.424.9300
Importateur/Fournisseur/Distributeur	Sans objet.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Irritation des yeux	Catégorie 2B
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Symbole de danger	Aucune.
Mention d'avertissement	Avertissement
Mention de danger	Provoque une irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques.
Conseil de prudence	
Prévention	Bien se laver après manipulation de grandes quantités du produit. Éviter le rejet dans l'environnement.
Intervention	En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
Élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).
Renseignements supplémentaires	Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
DECETH-6		26183-52-8	7 - 13
silice amorphe		112926-00-8	3 - 7
GLYCERIN		56-81-5	1 - 5
ACIDE OLEIQUE		67701-08-0	0.5 - 1.5
D-LIMONÈNE		5989-27-5	0.1 - 1
Autres composant sous les niveaux à déclarer			65 - 85

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	Ne constitue pas une voie d'exposition normale. Si des symptômes apparaissent, enlevez l'air frais. Consulter un médecin si l'irritation persiste
Contact avec la peau	Si l'irritation se produit, rincez immédiatement à l'eau courante. Si une irritation cutanée se persiste, consultez un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Provoque une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Poussière, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Les pompiers doivent porter des vêtements protection complets ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Ce produit ne devrait pas brûler à moins que toute l'eau en soit évaporée par ébullition. Les composés organiques résiduels peuvent être inflammables. Utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés au feu.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Portez les protecteurs recommandés à la section 8. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Les flaques de ce matériel sont un risque de glissement.
--	---

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Si de grandes quantités s'infiltrent dans les égouts, informez en les autorités locales.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Pour l'usage externe seulement. Tenir hors de la portée des enfants. Éviter tout contact de ce produit avec les yeux. Porter des gants et des lunettes de sécurité lors de la manipulation de grandes quantités du produit. Éviter une exposition prolongée. Assurer une ventilation efficace. Éviter le rejet dans l'environnement.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
GLYCERIN (CAS 56-81-5)	TWA	10 mg/m ³	Brouillard.

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
GLYCERIN (CAS 56-81-5)	TWA	3 mg/m ³	Brouillard respirable.
		10 mg/m ³	Brouillard.
AMORPHOUS SILICA (CAS 112926-00-8)	TWA	4 mg/m ³	Total
		1.5 mg/m ³	Respirable.

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
GLYCERIN (CAS 56-81-5)	TWA	10 mg/m ³	Brouillard.

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
GLYCERIN (CAS 56-81-5)	TWA	10 mg/m ³	Brouillard.
AMORPHOUS SILICA (CAS 112926-00-8)	TWA	6 mg/m ³	Poussière respirable.

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation générale normalement adéquate.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Aucune protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Porter des lunettes de protection lorsqu'on manipule le produit en grandes quantités

Protection de la peau

Protection des mains

Aucune protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Porter des gants appropriés pour manipuler les grandes quantités.

Autre

Aucune protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire

Dans des conditions normales d'utilisation protection respiratoire ne devrait être nécessaire.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

Nettoyant à la main contenant des produits abrasifs.

État physique	Liquide.
Forme	Liquide gel
Couleur	Jaune.
Odeur	Agrumes
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	6 - 7
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Chaleur. Matériaux incompatibles.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	De petites quantités d'oxydes d'azote, du monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent être libérées.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Aucun effet attendu dans des conditions normales d'utilisation.
Contact avec la peau	Aucun effet attendu dans des conditions normales d'utilisation. Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.
Contact avec les yeux	Provoque une irritation des yeux.
Ingestion	Sans objet dans des conditions d'utilisation normale. Peut causer l'irritation gastro-intestinale s'ingéré.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Provoque une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
D-LIMONÈNE (CAS 5989-27-5)		
Aiguë		
Orale		
DL50	Souris	5600 - 6600 mg/kg
GLYCERIN (CAS 56-81-5)		
Aiguë		
Cutané		
	Lapin	> 5000 mg/kg
Orale		
	Rat	> 5000 mg/kg
silice amorphe (CAS 112926-00-8)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 5000 mg/kg
Orale		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

GLYCERIN (CAS 56-81-5) Irritant

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales N'est pas dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Cancérogénicité Non classé.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

silice amorphe (CAS 112926-00-8) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Non classé.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques N'est pas dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

12. Données écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

Produit	Espèces		Résultats d'épreuves
Georgia-Pacific® Heavy Duty Industrial Hand Cleaner			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnia	11091.3926 mg/L, 48 heures estimation
<i>Aiguë</i>			
Poisson	CL50	Poisson	123.8493 mg/l, 96 heures estimation
Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
D-LIMONÈNE (CAS 5989-27-5)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia pulex)	69.6 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête (Pimephales promelas)	0.619 - 0.796 mg/l, 96 heures
GLYCERIN (CAS 56-81-5)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Poisson	> 100 mg/l, 96 heures

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Persistence et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

D-LIMONÈNE	4.232
GLYCERIN	-1.76

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Il est possible d'éliminer l'emballage/contenant vide en se conformant à toute réglementation applicable.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Non déterminé(e).

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classifié selon les critères du RPH et la FS contient tous les renseignements requis par le RPH. Ce produit est réglé sous la acte sur les aliments, drogues, et cosmétiques du États-Unis.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

16. Autres informations

Date de publication	07-31-2017
Date de la révision	05-15-2018
Version n°	02

Avis de non-responsabilité Cette FS vise à fournir rapidement des informations utiles à(aux) l'utilisateur(s) de cette matière ou de ce produit. Elle ne vise pas à servir d'étude détaillée de tous les risques et dangers possibles, et présuppose un usage raisonnable du produit. Les informations contenues dans la présente FS sont considérées comme étant exactes à la date de sa préparation et sont une compilation de renseignements issus de sources jugées fiables. Elles sont soumises à votre attention aux fins d'analyse et de vérification. L'utilisateur ou le manutentionnaire (ou son employeur) doit tenir compte des conditions spécifiques d'utilisation, de manipulation ou d'entreposage de cette matière, et déterminer quelles mesures de sécurité ou autres précautions particulières doivent être appliquées. Les employeurs doivent veiller à ce que leurs employés, agents, entrepreneurs et clients qui utiliseront ce produit reçoivent les mises en garde et les procédures appropriées en ce qui concerne la manipulation sécuritaire du produit, et ce, y compris la présente FS. Les utilisateurs ou les manutentionnaires du produit (ou leur employeur) incertains quant aux mesures de précaution spécifiques à appliquer doivent consulter leurs employeurs, fournisseurs du produit ou professionnels de la santé et de la sécurité avant de manipuler ou de travailler avec ce produit. Veuillez nous aviser immédiatement si vous jugez que cette FS ou tout autre renseignement concernant la santé ou la sécurité de ce produit est inexact ou incomplet.

Informations relatives à la révision Identification du produit et de l'entreprise : Codes du produit